

8 Société et Culture

Santé/Interview du ministre de la Santé publique et de la Population

Léon N'zouba : " Un plan quinquennal visant à résoudre les problèmes d'approvisionnement en produits pharmaceutiques a été élaboré "

Propos recueillis par Issa IBRAHIM & Anita J.TSOUMBA

Libreville/Gabon

La réforme du système sanitaire, le transfert du CHU d'Angondjé à la Santé militaire, l'alerte sur la rupture des produits consommables au Centre national d'hémodialyse, la PIP et tant d'autres sujets d'actualité liés à la Santé publique sont abordés par son responsable dans cet entretien exclusif accordé à "L'Union".

L'union. M. le ministre, le département dont vous avez la charge vient d'organiser, à Libreville, un atelier sur la réorganisation du ministère de la Santé, pourquoi ?

Léon N'Zouba : Il faut relever que d'importants investissements ont été consentis ces dernières années, par la construction des hôpitaux de troisième génération que sont les Centres hospitaliers universitaires de Libreville (CHUL), mère-enfant Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE), Owendo (CHUO), celui d'Angondjé (CHUA) et l'Institut de cancérologie de Libreville (ICL). Pour permettre un fonctionnement optimal de toutes ces infrastructures, une réforme de la gouvernance du département ministériel dont j'ai la charge s'est donc avérée nécessaire. L'ordonnance 001/95 du 14 janvier 1995 précise que le ministère de la Santé est le coordonnateur de la politique de santé sur toute l'étendue du territoire national. Il s'est donc agi de voir si l'organisation actuelle du ministère lui permettait de se doter des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Et à quelles conclusions êtes-vous finalement parvenus ?

L'analyse institutionnelle a permis, dans un premier temps, d'identifier tous les dysfonctionnements et, dans un second lieu, de faire des propositions d'amélioration nécessaires. Les constats suivants ont ainsi été faits : le département ministériel dont j'ai la charge est actuellement structuré comme un ministère de la maladie plutôt que comme un ministère de la santé, la structure organisationnelle actuelle du ministère ne répond plus aux exigences d'un système de santé performant, de nombreuses structures fonctionnent sans texte organique depuis plus de 20 ans, les attributions actuelles du ministère de la Santé ne lui permettent pas de couvrir l'ensemble des domaines de sa compétence. De même, l'organisation actuelle ne permet pas de suivre efficacement l'évolution de l'état de santé des populations; des secteurs entiers tels que la médecine traditionnelle sont négligés, voire abandonnés. Sur la même lancée, plusieurs structures sont en contradiction avec les dispositions de l'ordonnance 001/95 du 14 janvier 1995 et de la loi 20/2005. Enfin, il n'existe pas de définition de profil de postes et de manuel de procédures.

Comment comptez-vous pallier toutes ces insuffisances ?

Pour permettre d'améliorer tous ces dysfonctionnements, un plan de restructuration du ministère a été validé au cours de l'atelier national organisé à Libreville le 23 Juin 2017, en présence du ministre d'Etat, en charge de la Prévoyance sociale, du ministre de la Fonction publique et du ministre délégué auprès du ministre du Budget. Ce plan reprend les trois aspects suivants : la création de deux grandes directions générales, l'une chargée de la prévention et de la promotion de la santé pour donner plus de poids à ces domaines et l'autre chargée des soins curatifs pour assurer la coordination des nombreux investissements en matière d'hôpitaux réalisés ces dernières années. L'autre aspect est la création des services de la médecine traditionnelle, des droits et sécurité des patients, de la santé communautaire, de la santé et environnement et de maladies génétiques qui va prendre en compte les problèmes de la drépanocytose, l'albinisme, etc.



Photo : l'union

Pr Léon N'zouba : "La CNAMGS est un partenaire privilégié (...) et permet de garantir l'accessibilité des populations aux soins de bonne qualité".

Enfin, le dernier aspect c'est la création des directions de la Santé familiale (avec un accent sur la mère, l'enfant, l'adolescent et les personnes âgées) et de l'immunisation pour mettre un accent sur la vaccination.

Le Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (CHUA) vient de passer de la tutelle du ministère de la Santé à celle de la Santé militaire, sous la responsabilité de la Défense nationale. Pourquoi ce transfert ?

En temps de guerre, le ministère de la Défense nationale protège l'intégrité du territoire, les hommes et les biens. En temps de paix, il participe au développement économique du pays en assurant toutes les missions régaliennes du pays. Il est important, dans un premier temps, de rappeler que le système de santé est constitué de deux secteurs : le secteur public (civil et militaire) et le secteur privé (lucratif et non lucratif).

Et quelle que soit la spécificité des deux composantes du secteur public, leur mission ultime est d'offrir aux malades des soins de santé de qualité. Le gouvernement est souverain et a jugé opportun de la réorganisation d'une entité du système de santé. Par contre, les modalités pratiques de ce transfert seront discutées de manière concertée entre les deux ministères (Santé et Défense nationale).

Certains dénoncent notamment le fait que les missions dévolues à la santé civile ne soient pas les mêmes que celles de la santé militaire. A quoi doit-on finalement s'attendre ?

Les deux composantes du secteur public ont toujours travaillé en symbiose et en collaboration franche dans l'intérêt du malade. D'ailleurs, 10 à 20 % du personnel exerçant à l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba est civil. Des collègues civils (professeurs agrégés, médecins) travaillent à l'hôpital militaire. Aussi, il n'y a pas de raison que cette collaboration ne se poursuive pas avec le CHUA pour une meilleure prise en charge des patients. Ce d'autant plus qu'en temps de paix, la santé militaire et la santé publique civile sont en mesure d'assurer au même titre la prise en charge des malades qu'ils soient militaires ou civils.

A l'origine des dysfonctionnements actuels de l'offre de soins, notamment dans l'achat des intrants et le règlement des fournisseurs, les personnels hospitaliers dénoncent le non-paiement des prestations par la CNAMGS. Que dites-vous à ce sujet, M. le ministre ?

La Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) est un partenaire privilégié pour toutes les structures sanitaires et permet de garantir l'accessibilité

(...) des populations aux soins de bonne qualité. Les paiements de la CNAMGS représentent 46% du financement de nos structures sanitaires publiques hors salaires. Donc vous comprenez aisément qu'en cas de retard de paiement, il est normal que leur fonctionnement se retrouve largement perturbé. Cependant un plan quinquennal visant à résoudre les problèmes d'approvisionnement en produits pharmaceutiques a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'Office pharmaceutique national.

Au nombre des revendications des personnels de santé en grève, il y a l'épineuse question de la PIP. A quand finalement le paiement ?

Comme vous le savez, notre pays est frappé, à l'instar de bien d'autres, par d'énormes difficultés liées à la crise financière et la baisse considérable du prix du baril de pétrole. Le gouvernement de la République a pris l'engagement de payer la PIP (Prime d'incitation à la performance) à tous les agents du ministère de la Santé dès que la Trésorerie le permettra.

Une récente alerte du Centre référent d'hémodialyse faisait état d'une menace de rupture de stocks des produits indispensables au suivi régulier des patients. Qu'en est-il réellement ?

Permettez-moi tout d'abord de rassurer les patients qu'il n'y a à ce jour aucune rupture de produits pharmaceutiques indispensables au Centre national d'hémodialyse (CNH) de Libreville. Sur le plan des générateurs comme des consommables, nous travaillons avec notre partenaire marocain Alliance qui, lui, travaille avec FRESINUS (en Allemagne). Ce dans le cadre du transfert de technologie de l'Europe vers l'Afrique. Aussi, le CNH avait quelques arriérés de paiement qui sont en cours de règlement depuis bientôt 15 jours grâce à l'appui du président de la République, chef de l'Etat, par le biais de son cabinet et du ministre du Budget par le biais de son trésorier payeur général. Ainsi donc, nous ne serons nullement (...) en rupture de stock.

Au nombre des réformes annoncées par votre département ministériel, il y a fermeture des structures sanitaires dites parasites. Où en est-on avec cette opération ?

L'opération de contrôle des structures sanitaires privées a été lancée depuis plus de trois mois avec la collaboration de la Direction générale des recherches (DGR). La DGR et les services de l'Inspection générale de la santé travaillent ensemble pour contrôler toutes les structures, afin de s'assurer qu'elles sont aux normes. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la prise en charge de tous les compatriotes qui s'y rendent pour recevoir des soins. A ce jour, plus de 40 structures privées ont déjà été fermées pour non-respect de la réglementation en vigueur. Cette action va se pérenniser et sera suivie d'un cadre pédagogique, afin de permettre aux opérateurs économiques du secteur privé de travailler en toute conformité".



Santé/Propagation de la dengue au Sri Lanka

Le gouvernement envoie la troupe

AFP

Colombo/Sri Lanka

LE Sri Lanka a déployé, hier, des centaines de soldats pour détruire les zones de reproduction des moustiques alors que le pays fait face une propagation de la

dengue qui a déjà fait plus de deux cents morts cette année, selon des responsables. Depuis le début de l'année, la dengue -infection virale qui se transmet par piqûre de moustique- a tué 215 personnes, soit plus du double du bilan de toute l'année 2016, selon des statistiques officielles. Les moustiques

prolifèrent en raison de l'humidité de la mousson, des eaux stagnantes résultant de récentes inondations mais surtout des montagnes d'ordures qui s'accumulent dans la capitale Colombo. Les soldats, encadrés par des policiers et des responsables du secteur de la santé, ont lancé une campagne intensive

pour identifier les zones les plus affectées et y pulvériser des insecticides, a annoncé l'armée dans un communiqué. "Vingt-cinq équipes vont se rendre dans les zones les plus affectées à Colombo et dans ses environs, et chercher les zones de prolifération de la dengue (...)", a précisé le communiqué.